de l'important travail que va publier M. Baux, archiviste de Bourg, qui le premier a découvert le nom du véritable architecte de l'église de Brou.

M. le maire de Lyon a livré au public son Rapport sur les caux potubles à distribuer, pour l'usage des particuliers et le service public. Nous rendrons compte dans notre prochaine livraison de ce volumineux travail, appelé à éclairer une question depuis longtemps soumise à la discussion du Conseil municipal et de la presse de notre ville. Une fort belle carte du plateau bressan, qui fait honneur aux presses lithographiques de M. Louis Perrin, ajoute à l'intérêt de ce rapport et vous permet d'en suivre mieux tous les développements.

—Considérations sur la liberté de la Chasse, développées dans un examen critique du projet de loi présente aux chambres en 1843; tel est le titre d'une brochure que vient de faire paraître M. Antonin Monmartin, ancien officier du génie. Cet écrit jette de vives lumières sur une grave question, et il est à desirer que la Chambre prenne en considération les raisons qu'apporte notre compatriote contre le projet de loi tel qu'il a été présenté. Nous reviendrons sur cette publication qui a bien son importance.

— M. J. B. M. N. vient d'ajouter à ses Soirées de Rothaval un troisième volume qui complète ses études sur les ouvrages de M. le comte de Maistre. Ce troisième volume porte le titre de : Nouvelles Soirées de Rothaval ou Réflexions sur les intempérances théologiques de Joseph de Maistre (1).

On peut regretter le mot d'intempérances, en regard des œuvres et des pensées d'un homme ardent, sans doute, mais loyal et sincère. Il est sûr, après cela, que les Reflexions de M. Nolhac font apercevoir, dans le livre du Pape, plusieurs théories fondées sur de frèles raisons, souvent même privées de base. La principale méprise de Joseph de Maistre, ce fut d'assimiler en tout le pouvoir des princes au pouvoir théocratique de l'Église, et d'oublier le caractère tout spécial de l'infaillibilite spirituelle opposée à l'infaillibilite temporelle des gouvernants.

— M. le docteur Trolliet vient de donner au public un intéressant travail sur l'Algérie. Il a pour titre Statistique médicale de la province d'Alger, mêlée d'observations agricoles. Nous ferons, dans notre prochain numéro, une appréciation spéciale de cette publication qui est en vente chez Savy.

<sup>(1)</sup> Chez MM. Périsse, grande rue Meroière, et chez M. Allard, Port-du-Roi.-Prix: 3 fr.